

*La semaine Economique  
Tunisienne à Paris*

*Allocution de Monsieur*

*Elyes Fakhfekh*

*Ministre des Finances*

*Paris - 17-23 juin 2013*

**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous dire combien il m'est agréable de me retrouver parmi vous à l'occasion de la tenue de la semaine économique Tunisienne à Paris, je voudrais également saisir cette occasion privilégiée pour vous remercier pour l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de cette manifestation que vous avez rehaussé par votre présence.

Cette manifestation s'insère dans le cadre de l'intérêt accru qu'accorde le gouvernement tunisien à l'entreprise et au renforcement de la coopération entre la Tunisie et les pays amis au premier rang des quels figure la France. Elle s'insère également dans le cadre du souci constant de faire connaître à grande échelle le climat des affaires et de l'investissement en Tunisie et, surtout auprès des opérateurs économiques.

**Mesdames et Messieurs,**

Les liens qui unissent la Tunisie et la France revêtent un caractère stratégique que traduisent des rapports politiques exemplaires entretenus par les hautes autorités des deux pays et de la densité, la richesse et la diversité d'une coopération bilatérale qui s'est hissé au rang d'un partenariat privilégié.

Au lendemain de la révolution du 14 janvier 2011 qui marque une étape historique majeure pour la Tunisie et toute la région dont nous faisons parties, ces relations sont devenue plus étroites et solides par ce que basées désormais sur la confiance et le respect mutuel et une conviction partagée dans les mêmes valeurs et principes de Démocratie, de justice et de paix. Notre coopération s'est renforcée et a connu un nouvel élan suite à l'accès de la Tunisie au statut de partenaire privilégié de l'UE et la perspective de la conclusion d'un accord de libre échange complet et approfondi ce qui annonce un nouveau départ devant assurer des dimensions encore plus larges et profondes au partenariat solidaire entre la Tunisie et l'Union Européenne et la France en particulier de telle sorte que se consolident entre eux, la coopération , la solidarité et la paix.

Nous aspirons à ce que le niveau de coopération se hisse au niveau des ambitions et des attentes qui animent la Tunisie de l'après révolution. A cet égard, le secteur privé a un rôle très important à jouer dans le développement des échanges commerciaux et la promotion de l'investissement Français en Tunisie.

Dans ce cadre, il est utile de rappeler que nous avons enregistré en 2012 et malgré une conjoncture exceptionnellement difficile, une hausse de 75% des IDE Français en Tunisie passant de 224,5 MD en 2011 à 393,01 MD en 2012 ce qui porte le stock d'investissements Français en Tunisie à un volume de 1500 MD investis par 1270 entreprises (40% des entreprises étrangères) et qui ont généré 113 971 postes d'emploi ( $\frac{1}{3}$  des emplois créés).

Ce qui est plus rassurant, c'est que très peu d'entreprises Française (50 entreprises) ont quitté la Tunisie en 2012. Beaucoup d'entre elles ont même réalisé des extensions significatives. En outre, 108 nouveaux projets Français ont été réalisés en 2012.

La France est restée le premier investisseur en Tunisie dans des secteurs phares du partenariat Tuniso-Français à l'instar de l'automobile, de l'aéronautique et de l'électronique mais surtout dans des secteurs de plus en plus innovants et diversifiés comme les technologies de l'information et de la communication ou les énergies renouvelables. La centaine d'entreprises Française qui s'est déplacée fin novembre 2012 à Tunis dans le cadre d'une délégation du MEDEF illustre, l'intérêt des entreprises Française pour le site Tunisien.

Cet élan sera poursuivie par l'organisation d'un forum d'affaires Tuniso-français à l'Union Tunisienne de l'industrie du commerce et de l'artisanat en marge de la prochaine visite du président Français "François Hollande" en Tunisie avec la participation de plus d'une cinquantaine de chefs d'entreprises Français.

Nous nous réjouissons de ces résultats, mais nous aspirons à davantage de coopération à la lumière du cadre idoine qu'offre les accords conclus entre nos deux pays , et les résultats probants réalisés par notre pays au niveau de l'amélioration de

l'environnement des affaires en général par le biais de la mise à niveau des ressources humaines, le développement de l'infrastructure, l'enracinement des mécanismes du marché, le développement du secteur financier, et la position géographique privilégiée qu'occupe notre pays.

**Mesdames et Messieurs,**

La Tunisie a placé le regain de la stabilité politique, sécuritaire, économique et sociale au-devant de ses priorités nationales. Parallèlement aux mesures urgentes, visant le maintien de la stabilité dans le pays. La Tunisie, s'est assignée à continuer à réformer structurellement certains domaines qui sont communément jugés préalables pour cette période de transition démocratique.

A cet égard et consciente de l'essoufflement du modèle de développement économique hérité d'avant la Révolution et qui a été l'une des causes principales des fortes disparités régionales et de l'aggravation du chômage, la Tunisie s'est engagée dans les premiers travaux de révision de ce modèle à travers la refonte des cadres juridiques et institutionnels régissant l'investissement et dans une réforme fiscale globale.

C'est dans ce cadre qu'ont été menées, la refonte du code d'incitations aux investissements et la revue de la cartographie institutionnelle actuelle de l'investissement en Tunisie.

Je tiens à vous rassurer à cette occasion que cette refonte du code est à un stade avancé et nous prévoyons la soumission du nouveau code à l'Assemblée Nationale Constituante dans les prochaines semaines.

Ce nouveau code est appelé à améliorer le climat des affaires en Tunisie et surtout à redynamiser l'investissement privé en hissant sa part de 50 à 60% de l'investissement total, à plus de 80% à moyen et long termes, soit le niveau atteint par plusieurs pays émergents.

D'une manière très concise, les principales priorités de ce nouveau code visent en fait à :

- ✓ L'amélioration de l'accès au marché tunisien par la consolidation de la liberté d'investir en Tunisie ;
- ✓ Le renforcement des garanties et des droits accordés aux investisseurs en matière de propriété, de transfert des fonds, d'arbitrage et de règlement des différends ;
- ✓ L'harmonisation des procédures administratives et la simplification des conditions d'octroi d'incitations ;
- ✓ La réalisation d'un développement inclusif et équilibré entre les régions en fonction de leurs spécificités ;
- ✓ La création d'emplois et de développement du capital humain ;
- ✓ L'innovation et la montée en valeur ajoutée des entreprises ;
- ✓ La promotion des exportations et l'internationalisation des entreprises tunisiennes ;
- ✓ La mise en place d'un dispositif institutionnel assurant une plus grande souplesse et consacrant le principe du partenariat public-privé.

Pour ce dernier point, c'est-à-dire le dispositif institutionnel, l'orientation qui se profile, est de mettre en place un Conseil National pour l'Investissement dans lequel le secteur privé est l'idéal partenaire de son homologue public, afin d'améliorer la gouvernance du climat d'investissement en Tunisie et garantir une plus efficace adéquation entre les missions de régulation et celles portant sur le soutien de l'investissement. A cet effet, une étude démarrera incessamment en collaboration avec l'OCDE et la SFI pour déterminer les modalités de fonctionnement de cette instance nationale et sa configuration institutionnelle par rapport au cadre institutionnel actuel.

En plus de ces deux chantiers importants, le Gouvernement tunisien vient de soumettre à l'Assemblée Nationale Constituante pour adoption, la nouvelle loi sur le partenariat public privé, laquelle loi vise à réguler et à structurer un domaine très riche en opportunités d'investissement, sur lequel la Tunisie lorgne pour redynamiser davantage un secteur privé suivant une approche de gagnant-gagnant avec le secteur public.

## **Mesdames et Messieurs,**

La Tunisie aborde une nouvelle étape historique dans sa marche vers la démocratie et le développement avec une détermination inébranlable de lutter contre la corruption, d'enraciner la bonne gouvernance et d'éradiquer les disparités régionales et la répartition inégale des richesses.

A cet égard, il est à signaler que la répartition géographique des entreprises à participation Française montre une forte concentration des implantations dans la région côtière (plus de 90% des entreprises) dont près de 14% à Tunis. Cette répartition, et nous le comprenons, est la conséquence d'un meilleur niveau d'infrastructure (transports, télécoms) et d'un bassin d'emploi et d'une demande plus élevée.

Dans un contexte de transition que la Tunisie s'évertue à franchir avec beaucoup d'espoir et d'optimisme, nous invitons les investisseurs européens d'une manière générale et Français en particulier à investir davantage dans ces régions de l'intérieur afin de participer à cet effort et assurer l'atteinte et la réalisation de ces objectifs de développement régional et d'emploi.

En définitif, l'investissement demeure pour la Tunisie nouvelle, la voie privilégiée pour son développement économique. Pour ce faire, il doit être non seulement disponible, productif et à forte valeur ajoutée mais aussi bien affecté et conforme aux objectifs de développement économique du pays.

En 2013, la poursuite de cette évolution quantitative et qualitative des IDE est très attendue. Un volume d'environ 3 Milliards de dinars pourrait être drainé pour renforcer la capacité de financement extérieur de l'économie tunisienne, créer plus d'emplois surtout pour les jeunes diplômés et contribuer à l'atteinte de l'objectif de 4% de croissance envisagé par le gouvernement.

D'ailleurs, les données préliminaires des premiers cinq mois de cette année permettent, malgré les difficultés conjoncturelles, à la Tunisie d'aspirer, avec le soutien de nos amis, à réaliser les objectifs fixés.

## **Mesdames et Messieurs,**

En Tunisie, nous sommes confiants quant à notre capacité de relever les défis de l'étape actuelle en pariant sur les capacités de création et d'innovation des tunisiens et sur la stabilité de notre pays et la solidité de notre économie qui lui permet de réagir à toutes les mutations.

On comprend cette hésitation quand des événements post révolution ont été amplifiés par une certaine presse privilégiant très souvent le sensationnel portant préjudice aux intérêts et à l'image de notre pays.

Aujourd'hui cette hésitation ne se justifie plus au regard de la nette amélioration des conditions de sécurité dans toutes les régions du pays. De l'aveu même de plusieurs journalistes et diplomates européens ayant sillonné le pays.

La sécurité des tunisiens, des investisseurs et des touristes est l'une des priorités majeures de notre gouvernement. Un grand effort a été engagé, aux doubles plans humains et matériels pour améliorer le rendement des dispositifs de sécurité. Le résultat est aujourd'hui positif et je voudrais dire, à ce propos que depuis la révolution la Tunisie a accueilli plus de douze millions de touristes dans des bonnes conditions de séjour et de sécurité.

Je leur dis que la Tunisie les attend et souhaite les voir encore plus nombreux. Aujourd'hui ils visitent un pays sûr qui se reconstruit avec énergie, enthousiasme et optimisme. Un pays qui ressemble de plus en plus aux sociétés modernes et démocratiques avec une majorité qui décide, des minorités qui s'expriment dans le dialogue et la concertation la plus pacifique possible.

Le tourisme tunisien n'aurait pas pu se développer sans l'apport précieux de son premier marché européen, le marché français et nous désirons les voir encore plus nombreux. Bien des liens unissent nos deux peuples, tant sur le plan économique que social, historique et culturel.

Nous comptons aussi, et je tends à le réitérer, sur l'appui de nos partenaires dont la France pour nous être notre meilleur soutien dans cette étape cruciale de l'histoire de notre pays.

**Mesdames et Messieurs,**

Je profite de cette occasion pour inviter les investisseurs Français à participer à cet effort de la Tunisie démocratique pour la réalisation de ces objectifs de développement économique en investissant davantage dans notre pays notamment dans les projets à haute valeur ajoutée et à contenu technologique élevé.

Nous sommes persuadés que la volonté qui nous anime tous dans les deux pays, gouvernements et hommes d'affaires, est à même d'impulser nos relations, de les développer et de leur donner un rythme nouveau dans le sens du renforcement et de la dynamisation des opportunités de partenariat et de complémentarité et je vous assure de notre engagement pour que les investissements et entreprises Français trouveront en Tunisie tous les encouragements et le soutien requis.

Je tiens également à réitérer le remerciement du gouvernement et du peuple tunisien pour le soutien indéfectible et continu apporté par La France pays ami et premier partenaire de la Tunisie nouvelle.

**Merci pour votre attention**